

279 P  NP

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Harvey, Marie-Josée (BAPE)

De: Diane et Pierre

Envoyé: 27 mars 2011 à 11:21

Bonjour madame,

Vous trouverez ci-joint mon texte (2 pages) que j'aimerais lire à la deuxième audience du bape la semaine prochaine.

Au plaisir

Diane Paquette

Nous habitons Saint-Valentin depuis bientôt trente ans. Nous ne sommes ni agriculteurs ni producteurs. Nous avons quitté la ville pour nous rapprocher de la nature et trouver la quiétude. Le petit lopin de terre que nous avons choisi, autrefois déboisé, ressemble aujourd'hui à une petite forêt. C'est cinq mille arbres que nous avons plantés pour attirer et observer les oiseaux.\* Actuellement, nous dénombrons plus d'une trentaine d'espèces, dont le goglu des prés, espèce menacée selon une étude du COSEPAC\*\* en avril 2010. D'après une étude de Kingsley et Whittam en 2005, ce dernier serait à risque d'entrer en collision avec les éoliennes durant la période de reproduction. De plus, d'après monsieur Bergeron d'Environnement Canada, le promoteur aurait sous estimé le nombre d'oiseaux migrateurs dans son étude d'impact.

Je m'inquiète donc de voir s'ériger des éoliennes à 750 mètres de chez moi. Qu'il s'agisse du bruit que nous entendrons ou du danger qu'elles constitueront pour les oiseaux, il y a lieu de douter de leur emplacement.

La vie des gens risque d'être transformée pour longtemps si on érige ces gros ventilateurs à moins d'un kilomètre de leur maison. Le paysage sera changé à jamais et les impacts sur plusieurs aspects semblent encore méconnus. Faut-il rappeler que le développement durable signifie de vivre en harmonie avec la nature dans le moment présent sans compromettre les besoins des générations futures?

Personne n'agit sans intérêt. Toutefois, il est essentiel d'être démocratique et de consulter la population. À Saint-Valentin, la décision a été prise par quelques élus municipaux, des agriculteurs qui bénéficieront de redevances et le promoteur. Ils ne sont donc aucunement représentatifs de la population et n'ont pas été mandatés par celle-ci pour imposer un projet éolien durant vingt ans. De plus, la municipalité n'est pas coupée du reste du monde. Chaque décision prise ici a réellement un impact sur les municipalités limitrophes. Saint-Valentin doit vivre en harmonie avec les autres villages de la région. Je doute que ce qui se passe présentement soit socialement acceptable!

Je souhaite que nos élus s'inspirent des audiences publiques du BAPE, où les consultations et conversations se déroulent dans le respect et la démocratie. Certains membres du conseil municipal devaient ignorer l'existence de ces deux mots.

Les éoliennes à St-Valentin? Non merci!

.....  
\* Pendant que j'écris ce texte, des milliers d'oiés blanches survolent le ciel en direction des futures éoliennes.

À titre d'information, voici une liste non exhaustive des espèces observées chez moi : mésange, chardonneret, cardinal, merle, sizerin, roselin, cardinal à poitrines roses, junco, oriole de Baltimore, carouge, corneille, corbeau, geai bleu, goglu des prés, hirondelle bicolore et rustique, colibri, épervier, tourterelle, plusieurs variétés de bruants et de parulines, durbec des sapins, tarin des pins, moineau domestique, moqueur chat, étourneau, pluvier kildir, pic mineurs majeur et flamboyant, bernache, héron, tyran tritri et plusieurs autres espèces que j'oublie. Sans compter les chauves-souris.

\*\*COSEPAC : Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada est un comité composé de spécialistes, qui évalue et désigne les espèces sauvages qui risquent de disparaître du Canada